

# L'appel à candidatures

Cdans  
laboite

les  
mercredis  
photographiques



20  
26

Photo Ophélie Loubat

# Expositions photographiques

## Appel à candidatures

### 2026



## Cdanslaboite

Cdanslaboite réunit depuis 2009 des photographes et des acteurs de l'image autour d'une volonté commune : faire vivre et partager la photographie sous toutes ses formes. L'association accompagne la professionnalisation des auteurs en proposant expositions, projections et résidences, dans le respect de leurs droits.

À la croisée de la création, de la diffusion et de la médiation, Cdanslaboite est un espace de rencontre et d'expérimentation où se développent des projets collaboratifs. L'association favorise des démarches ouvertes et participatives à toutes les étapes : de la conception des projets à la mise en œuvre des expositions, en passant par la production et la transmission. Sa programmation met en lumière des photographes de renommée nationale et internationale, tout en accordant une place privilégiée aux talents émergents et aux auteurs de Nouvelle-Aquitaine.

Cdanslaboite propose :

- Une programmation photographique diversifiée tout au long de l'année avec de nombreux partenaires.

Cdanslaboite réalise des expositions dans le cadre du Mois de la Photo de Bordeaux et de la Saison photographique de La Réole et est partenaire de nombreuses expositions en Nouvelle-Aquitaine.

Depuis 2012, Cdanslaboite organise également les *Mercredis Photographiques*. Le temps d'une soirée, le travail de quatre ou cinq photographes y est présenté.

- Des ateliers à thème et des workshops pour accompagner tous les publics.
- Des actions envers les photographes pour appuyer leur démarche de professionnalisation.
- Des projets d'éducation artistique et culturelle.
- Des visites d'expositions et médiations.

# Appel à candidatures

## 2026

Les photographes sélectionné.e.s à l'issue de cet appel à candidatures verront leurs travaux produits par Cdanslaboite et présentés au cours de l'année 2026, à une ou plusieurs occasions, dans le cadre de la programmation de Cdanslaboite en Nouvelle-Aquitaine.

- En exposition dans le cadre des Mercredis photographiques à la Maison Bourbon, Pôle image de Bordeaux.
- En exposition lors du troisième Mois de la Photo de Bordeaux, en avril 2026.
- En exposition lors de la Saison photographique de La Réole 2026.
- En exposition ou projection chez l'un des partenaires de Cdanslaboite en Nouvelle Aquitaine.

La sélection des travaux exposés s'effectue par un jury issu du monde de la photographie, parmi les réponses reçues à l'appel à candidatures.

## Modalités

**L'appel à candidature est exclusivement réservé à des photographes de Nouvelle-Aquitaine.**

Si vous souhaitez proposer votre travail, nous vous demandons de répondre impérativement dans le format suivant :

- Le dossier doit être soumis uniquement sous la forme d'un unique PDF.
  - Ce PDF devra être nommé de la façon suivante : **Nom\_Prénom\_TitreDeLaSérie.pdf**.
  - Le dossier doit comporter l'identité, la commune de résidence, le mail et le téléphone du photographe.
- Si l'auteur utilise un nom d'artiste différent de son identité réelle, les deux identités devront clairement être précisées.
- Si l'auteur possède un site Internet ou publie ses photos sur des réseaux sociaux, il lui est aussi demandé de préciser leurs adresses.
  - Le dossier doit comprendre une biographie courte du photographe (entre 600 et 800 signes)
  - Le dossier doit préciser un titre pour la série photographique présentée.
  - Le dossier doit inclure un texte (entre 800 et 1500 signes) d'introduction présentant le sujet photographique traité.
  - Le dossier doit présenter une série cohérente de 20 photographies, avec 1 seule photographie (ou un couple d'images s'il s'agit de diptyques) par page du PDF, en pleine page.

Les candidatures ne respectant pas ces préconisations ne seront pas examinées.

Un photographe ne peut présenter **qu'un seul dossier**, sous forme d'un PDF, ne portant que sur une unique série.

Tout projet ayant déjà reçu un avis défavorable lors d'un appel à candidatures précédent ne peut pas être soumis à nouveau en l'état.

Cet appel à candidatures est uniquement dédié à des œuvres photographiques, et donc à l'exclusion totale d'images générées en IA.

Les soumissions des dossiers se font exclusivement par voie électronique. Elles doivent être envoyées via un outil de transfert de fichiers (Smash ou SwissTransfer par exemple) à l'adresse mail suivante : [candidature@cdanslaboite.com](mailto:candidature@cdanslaboite.com).

Date de clôture de l'appel à candidatures : 15 janvier 2025.

Pour toute demande de précision supplémentaire, vous pouvez adresser un mail à l'adresse électronique suivante : [candidature@cdanslaboite.com](mailto:candidature@cdanslaboite.com).

## Jury

Le jury sera composé de professionnels du monde de la photographie et de photographes invités.

Le jury s'attachera à évaluer les critères suivants :

- Cohérence de la série.
- Écriture photographique.
- Qualité et impact visuel des images.

Toutes les thématiques et les écritures peuvent être proposées.

## Dates

Date de clôture de l'appel à candidatures : 15 janvier 2025.

Date d'annonce officielle des résultats : avril 2026 lors de l'inauguration du Mois de la Photo de Bordeaux.

Toutes les candidatures recevront une réponse, qu'elle soit positive ou négative.

Une date d'exposition sera proposée et discutée avec chaque photographe sélectionné.

## Tirages et expositions

La participation aux expositions est soumise à la signature préalable de la charte des photographes exposants (en fin du présent document).

Toutes les œuvres proposées dans les dossiers de candidature retenus ne seront pas exposées. Un auteur accroche généralement entre 6 et 15 photographies. La sélection finale de ces images s'effectuera dans un deuxième temps, en dialogue avec le photographe.

Les tirages seront imprimés par Cdanslaboite. Les auteurs doivent s'engager à fournir les fichiers informatiques dans la définition demandée par Cdanslaboite et dans les délais qui leur seront

précisés. En cas de non-respect de ces deux dernières requêtes, l'exposition du photographe pourra être reportée ou annulée.

Les tirages seront offerts aux photographes à la fin de l'année 2026 (ils seront récupérables directement au local de l'association – pas d'envoi postal).

Les photographes exposés doivent s'engager à être présents le jour de l'exposition ou de la projection de leurs photographies.

Il leur sera demandé d'effectuer une présentation de leur travail et de leur démarche auprès du public.

Les expositions sont des événements participatifs. Les photographes devront s'investir en participant activement à la mise en place des expositions : encadrement des œuvres, préparation des locaux, accrochage et décrochage.

Les frais de déplacement et d'hébergement ne sont pas systématiquement pris en charge.

Pour les Mercredis Photographiques, l'association Cdanslaboite prendra en charge le tirage des œuvres, mais ne pourra pas prendre en charge les frais de déplacement et d'hébergement des photographes exposés.

Dans le cadre du Mois de la Photo de Bordeaux et de la Saison photographique de La Réole, les tirages seront pris en charge et un droit d'auteur sera versé. Les déplacements et l'hébergement seront également pris en charge.

## Communication

Une communication sur les événements de Cdanslaboite est effectuée sur les canaux Internet ou papier habituels de l'association (site de Cdanslaboite, Facebook, Instagram, flyers ...) ainsi qu'auprès de partenaires institutionnels ou culturels.

Il est demandé aux photographes de céder à cette fin de promotion un droit d'utilisation et de diffusion de leurs photographies exposées, avant, pendant et après l'événement.

Le crédit photographique sera clairement précisé en regard de l'image utilisée.

Une captation photographique ou vidéo des expositions est généralement réalisée durant l'événement, et en particulier durant les présentations des travaux par leurs auteurs.

## Contacts

Site Internet de l'association : <https://cdanslaboite.com>

Mail de contact et de soumission des candidatures : [candidature@cdanslaboite.com](mailto:candidature@cdanslaboite.com)

Adresse :

Cdanslaboite

Maison Bourbon

Pôle Image de la Ville de Bordeaux

79 Rue Bourbon 33300 Bordeaux

# Charte des photographes exposants

**Merci de compléter et renvoyer ce document avec la soumission de votre candidature.**

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

Nom d'auteur si différent de l'identité civile :

Adresse électronique :

N° de téléphone :

(cocher les cases ci-dessous pour acceptation des rubriques en regard)

- Certifie que les photographies proposées sont bien une production originale et personnelle.
- Certifie que les photographies proposées sont bien des œuvres photographiques et non des images générées par un système d'Intelligence Artificielle, et accepte de produire la photographie originale (pellicule ou fichier RAW) sur demande des organisateurs.
- Accepte qu'un choix des seules photos retenues (parmi les images proposées dans le dossier de candidature) soit fait en commun avec les organisateurs.
- S'engage à fournir les fichiers informatiques de ses images dans la définition demandée par Cdanslaboite et dans les délais qui lui seront précisés (pour l'impression ou la projection de ses œuvres).
- Accepte que ses images puissent être présentées soit sous forme d'un tirage papier, soit sous forme d'une projection.
- Accepte que l'une des photos exposées (choisie en commun avec les organisateurs) puisse être utilisée à des fins de promotion des Mercredis photographiques, avant, pendant et après leur exposition.
- S'engage à être présent lors de la journée de présentation de ses œuvres au public, afin de commenter son travail et sa démarche.
- Accepte d'être photographié ou filmé pendant cette présentation au public et que les images ou les vidéos produites soient diffusées au titre d'une restitution sur le Mercredi photographique auquel il a participé ou plus largement dans les supports de communication de Cdanslaboite.

**Date et signature** du photographe :

## Droit à l'image

Les photos exposées aux Mercredis photographiques le sont dans un cadre purement artistique et non commercial. Si le photographe n'est pas en mesure de présenter une autorisation de publication signée pour les personnes identifiables présentes sur ses images, ces images doivent se trouver dans l'un des cadres juridiquement tolérés de leur possible diffusion.

Voir par exemple <https://blog.droit-et-photographie.com/>

L'association Cdanslaboite ne pourra pas être tenue responsable de l'exposition d'une photographie pour laquelle une personne photographiée conteste cette diffusion de son image. Seul le photographe est responsable de la diffusion de cette image. La photographie sera retirée de l'exposition si ce cas se présente.